



La Ville de Saint-Lambert recrute!

OFFRE D'EMPLOI

CHEF(FE) DE DIVISION DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

CATÉGORIE : Cadre

STATUT : Régulier

TRAITEMENT : 102 988\$ à 128 734\$

HORAIRE : 35 heures par semaine

SERVICE : Urbanisme

LIEU DE TRAVAIL : 2035, avenue Victoria, Saint-Lambert

AFFICHAGE : 10 juillet au 7 août 2024



LE MANDAT

Sous l'autorité du directeur greffe, contentieux et de l'urbanisme, le chef de division est responsable de la planification et de l'organisation des activités reliées à l'urbanisme et au développement durable du territoire dans une perspective d'adaptation aux changements climatiques. À cet effet, grâce à une approche transversale, il participe avec les autres directions aux projets structurants et démarches visant les enjeux urbains.

Dans un esprit d'ouverture, de transparence et afin de répondre aux attentes des citoyens, il favorise les initiatives de participations citoyennes pour tous projets d'importance.

PRINCIPALES TÂCHES

- » Négocier avec les promoteurs pour assurer la réalisation de projets qui répondent aux attentes de la Ville;
- » Coordonner le montage des dossiers des projets privés et assurer le lien avec les autres directions impliquées dans la mise en œuvre, notamment la division du génie;
- » Émettre des recommandations pour ces dossiers, les présenter au CCU et faire rapport au Conseil municipal;
- » Arbitrer auprès des citoyens et promoteurs lorsqu'il y a un problème concernant l'application de la réglementation et des décisions prises par le conseil;
- » Élaborer des démarches participatives, présenter des projets lors de séances du conseil et lors de séances de consultation publique prévues par la loi;
- » Veiller au respect des procédures d'approbation de projet;
- » Participer et mener, avec les autres directions de la ville, la réalisation d'études en lien avec les préoccupations du conseil, de développement du territoire, de conception des espaces publics et d'enjeux urbains;



LES FONCTIONS



La Ville de Saint-Lambert recrute!

OFFRE D'EMPLOI

- » Assurer la mise en œuvre et la mise à jour du plan d'urbanisme et de la réglementation discrétionnaire;
- » Assurer la mise à jour quinquennale de l'inventaire patrimonial et développer des stratégies de mise en valeur du cadre bâti et paysager;
- » Contribuer à la réalisation de certains projets de réfection des bâtiments patrimoniaux appartenant à la Ville et à tout autre projet majeur visant les bâtiments municipaux;
- » Défendre certaines décisions de la Ville en matière d'aménagement et de réglementation auprès de différentes instances, telles la Commission municipale du Québec, la Cour Supérieure du Québec et la cour municipale de Longueuil;
- » Représenter la Ville au sein des différents comités techniques régionaux tels que le comité technique sur l'aménagement et le développement du territoire de l'agglomération, le RTL, la Corporation développement économique de Longueuil, etc.;
- » Collaborer à la rédaction de différents mémoires régionaux pour la révision de lois et règlements tels la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la loi sur les biens culturels et le schéma métropolitain de la CMM, etc.;
- » Superviser les programmes de subvention PAD et LAAA offert par la Société d'habitation du Québec;
- » S'assurer d'un bon suivi des politiques de la Ville et donner des directives au personnel dans ce sens;
- » Diriger et coacher les membres du personnel sous sa supervision et contribuer à leur développement;
- » Collaborer de façon exemplaire avec le chef de division permis et inspections et agit comme substitut en son absence;
- » Préparer le budget et l'administrer une fois adopté, développer et tenir à jour tout autre outils de suivi de sa division;
- » Effectuer toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- » Baccalauréat en urbanisme, aménagement du territoire, ou toutes autres disciplines connexes;
- » Minimum de cinq (5) ans d'expérience acquise dans une fonction similaire;
- » Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec;
- » Expérience dans un domaine municipal est considéré un atout;
- » Avoir un sens de l'autonomie et un esprit d'analyse;
- » Habilité en gestion de ressources humaines;
- » Capacité à travailler en équipe;

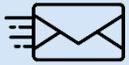


LES EXIGENCES



La Ville de Saint-Lambert recrute!

OFFRE D'EMPLOI



**POUR
POSTULER**

- » Avoir une bonne capacité de rédaction, une maîtrise de la langue française (oral et écrit);
- » Maîtrise des outils informatiques.

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae, en mentionnant clairement le numéro de concours 2024-39, au plus tard le 7 août 2024 à :

Ville de Saint-Lambert - Direction des services administratifs
dotation@saint-lambert.ca

La Ville de Saint-Lambert souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques à poser leur candidature. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.